



RSE ET CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

ACTIONS ET MOTIVATIONS, QUELLE SITUATION ?

La notion de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), qui ne concernait au départ que les grandes entreprises, s'est peu à peu diffusée au sein des plus petites. Désormais, pour beaucoup de PME, la RSE devient un levier de développement incontournable qui s'infiltré progressivement dans leur quotidien et devient un facteur important de leur compétitivité. Quelles sont les actions RSE mises en place au sein des cabinets d'expertise comptable sensibilisés à la RSE ? Quels types de pratiques mettent-ils en œuvre pour accompagner les clients en matière de RSE ? Quelles sont les raisons justifiant cette dynamique interne et le conseil externe ?



Philippe Chapellier, Claire Gillet-Monjarret et Géraldine Rivière-Giordano

Pour y répondre, trois enseignants du laboratoire Montpellier Recherche en Management (MRA) ont réalisé une étude exploratoire à travers des entretiens semi-directifs auprès de sept cabinets déjà sensibilisés à la RSE (labélisation LUCIE, présence d'un responsable en charge de la RSE au sein du cabinet ou missions prioritairement axées sur des pratiques RSE) de taille hétérogène et implantés dans différentes régions. En voici la synthèse.

LES ACTIONS RSE MISES EN PLACE PAR LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LEUR CABINET

Les cabinets ont structuré leurs initiatives RSE en réfléchissant à l'adaptation de leur gouvernance, de leurs pratiques sociales et environnementales et en veillant au caractère responsable de leurs relations avec leurs principales parties prenantes.

Notre formation, notre expérience font de nous les conseils les plus légitimes aux entrepreneurs; nous devons aujourd'hui être capables de le démontrer et de le valoriser.

1. Une adaptation de la gouvernance

L'adhésion de l'ensemble du cabinet au projet RSE nécessite une claire identification de la gouvernance associée. Il est notamment recommandé qu'un expert-comptable anime ce groupe de pilotage de manière à affirmer l'intérêt accordé par la Direction au développement en interne de pratiques RSE.

La gouvernance du cabinet nécessite également a minima l'implication de quelques collaborateurs qui contribueront à la mise en œuvre pratique des décisions actées par la gouvernance.





» 2. Une évolution des pratiques sociales et environnementales

Les cabinets engagés dans une démarche responsable valorisent leurs bonnes pratiques sociales. Cette prise de conscience a justifié la mise en place d'un management plus participatif, au titre duquel l'avis des collaborateurs est par exemple sollicité sur la manière de faire évoluer certains outils de gestion, ou sur la manière de favoriser la bonne intégration des futurs collaborateurs.

Dans d'autres cabinets, les salariés sont encouragés à produire un rapport d'étonnement sur l'ensemble des pratiques, dans le but de contribuer au diagnostic interne.

Certains cabinets favorisent une individualisation des conditions de travail, veillent à ce que les liens hiérarchiques soient assouplis ou apportent une attention particulière à la diversité sociale.

Des efforts en matière environnementale sont également soulignés. Les initiatives concernent la dématérialisation, le bilan carbone, l'utilisation de papier recyclé, la réduction des consommations d'énergie, du nombre d'imprimantes ou le choix de matériels en fonction de leur consommation d'énergie et non uniquement de leur prix et de leur performance.

3. Des actions en faveur des principales parties prenantes

Du point de vue des clients, la responsabilité de l'expert-comptable réside essentiellement dans la qualité et la pertinence de l'information globale qu'il transmet à son client. L'instauration d'une démarche RSE peut par exemple inciter l'expert-comptable à mieux structurer l'information transmise, voire à la systématiser dans une portée constructive.

Du point de vue des fournisseurs, les principales ambitions des experts-comptables peuvent être de choisir le fournisseur le plus responsable, de réduire les délais de paiements et d'inscrire les relations dans la durée. En complément des bonnes pratiques sociales détaillées ci-dessus, les cabinets organisent des événements ou moments de convivialité à l'attention de leurs salariés, tels que des journées conviviales après périodes fiscales, des ateliers collaboratifs entre midi et deux, des courses solidaires le week-end.

Enfin, il arrive que certains experts-comptables consacrent du temps à des pratiques d'essaimage en participant à des congrès de différents réseaux pour venir parler de la RSE.

LES ACTIONS RSE MISES EN PLACE PAR LES EXPERTS-COMPTABLES EN EXTERNE CHEZ LEURS CLIENTS

Les missions spécifiques RSE les plus nombreuses sont réalisées auprès de clients qui appartiennent à un secteur exposé du point de vue environnemental ou, au contraire, qui commercialisent un produit responsable. De manière croissante, les experts-comptables sont également sollicités par des clients qui entendent concourir à un appel d'offre, dont l'un des critères d'évaluation concerne la démarche RSE.

Certains cabinets ont aussi été sollicités pour l'élaboration d'une charte éthique, l'initiation d'une démarche de labélisation sociétale, pour une restructuration organisationnelle destinée à intégrer des problématiques RSE et pour des missions consistant à vérifier si les informations transmises par l'entreprise sont conformes aux exigences réglementaires.

D'autres enfin reconnaissent ne pas avoir eu de missions RSE spécifiques, mais affirment donner des conseils qui pourraient s'apparenter à de la RSE dans le cadre des missions générales (investissements verts, placements plus durables...). Ces missions semblent toutefois rester marginales à la fois parce que les clients ne sont pas toujours prêts à payer pour accéder à ce type de conseils et parce qu'ils n'identifient pas systématiquement leur expert-comptable comme un interlocuteur adapté pour répondre aux problématiques RSE.

LES MOTIVATIONS DE LA MISE EN PLACE D'ACTIONS RSE DANS LES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

Trois types de motivations ont pu être identifiés :

1. Des motivations liées à la personnalité, aux convictions et aux valeurs des professionnels comptables.

Les valeurs et convictions de l'expert-comptable, parfois partagées par quelques collaborateurs au sein du cabinet, sont systématiquement mises en avant. Un d'entre eux explique à ce sujet que « le plus important est la personnalité des experts-comptables et des collaborateurs, leurs valeurs. La RSE est dans l'ADN du cabinet ».

Ce profil d'expert-comptable, fortement sensibilisé à la RSE, laisse transparaître ses valeurs dans son mode de management et contribue par là-même à une sensibilisation accrue de ses collaborateurs en faveur de la RSE.



Certains experts-comptables mettent en place des actions RSE parce que leurs clients sont demandeurs.

2. Des motivations liées aux valeurs et aux attentes des clients.

Certains clients s'impliquent en matière de RSE et impliquent par là-même leur expert-comptable. Cette implication s'explique par différentes raisons. Certains le font car ils ont de fortes valeurs RSE, d'autres parce que leur entreprise appartient à un secteur d'activité sensible du point de vue de la RSE, d'autres enfin pour répondre aux exigences RSE des appels d'offre. Les professionnels comptables mettent en place des actions RSE parce que certains de leurs clients, pour diverses raisons, sont de plus en plus enclins à se préoccuper de RSE et demandeurs de conseils et actions auprès de leur expert-comptable.

3. Des motivations liées à la conviction que la RSE permet d'accroître la performance.

► Une meilleure image et crédibilité vis-à-vis des parties prenantes

Plusieurs experts-comptables interrogés considèrent que la RSE est un élément de différenciation vis-à-vis des autres cabinets permettant d'éviter la fuite de certains clients et d'en attirer de nouveaux.

D'autres expliquent que la mise en place d'actions RSE à l'attention des salariés permet de réduire le turnover et d'attirer de nouveaux talents.

Certains experts-comptables expliquent enfin que la prise en considération de la RSE est importante pour ne pas être dépassés sur ce terrain par d'autres professions.

► Une meilleure efficacité favorisée par une structuration accrue et un travail en réseau

Les résultats montrent que la labellisation en matière de RSE permet une formalisation des actions réalisées auparavant de manière non structurée, au cas par cas, chacun de son côté. Mettre en place des actions RSE a par ailleurs été l'occasion pour plusieurs cabinets de travailler en réseau avec d'autres parties prenantes intéressées par le thème.

► Des actions RSE intéressantes d'un point de vue économique

Plusieurs experts-comptables interrogés affirment que les actions RSE leur permettent de gagner de l'argent. Un d'entre eux explique par exemple qu'« augmenter un peu le télétravail et faire en sorte que des gens partagent le même espace de travail, c'est intéressant au niveau économique... C'est le papier, l'électricité... Avant, quand on allait déjeuner à midi, on laissait tout allumé, les

ordinateurs, les écrans, les lumières et maintenant les gens font quand même très attention ». D'autres expliquent par ailleurs que ces missions leur permettent de majorer leurs honoraires.

► Un engagement qui permet d'être dans un état d'esprit d'innovation permanent

Les experts-comptables engagés en matière de RSE sont dans un état d'esprit qui leur permet de réfléchir en permanence sur les actions à venir, sur ce qu'ils pourraient faire de plus et de nouveau pour avancer en matière de RSE et accroître ainsi la performance globale de leur cabinet.

La RSE représente aujourd'hui un enjeu stratégique pour les experts-comptables.

Cette étude a mis en évidence le rôle central que les experts-comptables peuvent jouer en tant que partenaires privilégiés des PME en matière de RSE. La majorité des experts-comptables reste, à ce jour, peu ou pas engagée en matière de RSE et doit avant tout s'informer et se former afin d'appréhender le concept même et ses contours. L'attractivité, la légitimité, la crédibilité et donc la pérennité de la Profession dépendent de cette prise de conscience.



POUR RÉAGIR...

Philippe Chapellier

Professeur des Universités
MRM - Labex Entreprendre
philippe.chapellier@umontpellier.fr

Claire Gillet-Monjarret

MCF en Sciences de gestion
MRM - Labex Entreprendre
claire.monjarret@umontpellier.fr

Géraldine Rivière-Giordano

MCF en Sciences de gestion
MRM - Labex Entreprendre
geraldine.giordano@umontpellier.fr

Le bien-être au travail, c'est le thème retenu par le CROEC pour son AG du 13 septembre, car la RSE s'inscrit pleinement dans sa stratégie d'action.